



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mercredi 18 décembre 2024

Accès aux droits : une priorité partagée au cœur d'un colloque organisé au Département de Meurthe-et-Moselle

Avec plus de 300 participants sur place et plus de 200 en ligne venus de toute la France, le colloque « Accès aux droits : comment faire ensemble ? Une question de dignité et d'émancipation » organisé le mardi 10 décembre à Nancy a tenu ses promesses en faisant se rencontrer, au travers d'échanges riches, les partenaires institutionnels, les associations, les collectivités et celles et ceux pour qui l'accès aux droits est une mission du quotidien.

Initié par le Département de Meurthe-et-Moselle, ce colloque national était co-présidé par la Présidente de collectivité, la Défenseure des droits, la Présidente du mouvement ATD Quart monde et les Présidents du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, du Haut conseil du travail social et de l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale.

Parmi les intervenants de cette journée, on pouvait également noter la participation du Directeur général de la cohésion sociale, Jean-Benoît Dujol, du Directeur de la Caisse nationale d'Allocations Familiales, Nicolas Grivel, ou encore d'Angeline Barth et Isabelle Doresse, respectivement Présidente de la commission des affaires sociales et de la santé du Conseil Économique Social et Environnemental et rapporteure d'un récent avis sur l'accès et l'effectivité des droits sociaux.

Un appel pour faire vivre le débat

Afin que ce colloque ne reste pas qu'une date dans un calendrier social déjà bien rempli, Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Nicolas Duvoux, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et Président du comité scientifique de territoires zéro non-recours (TZNR), Marie-Aleth Grard, Présidente d'ATD Quart Monde, Mathieu Klein, Président du Haut Conseil du Travail social (HCTS), et Luc Carvounas, Président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), ont co-signé un appel en faveur de l'investissement social dans la Tribune Dimanche du 15 décembre 2024.

Partant du principe qu'en matière d'accès aux droits, le coût de l'inaction sur les finances publiques dépasse celui d'un investissement social dans l'ouverture des droits et l'accompagnement, ils appellent d'une même voix à simplifier les démarches, à poursuivre et

étendre les expérimentations comme les Territoires zéro non-recours, à décentraliser les financements de l'État pour permettre aux acteurs de terrain (collectivités, associations, acteurs territoriaux) de mieux accompagner les personnes concernées. Une « transformation à la fois réaliste et nécessaire », au plus proche de ceux qui en ont le plus besoin.

[Lire la tribune](#)

En savoir plus

[Télécharger le dossier de presse](#)

[Télécharger les photos du colloque](#)